

Le Président Gérard LARCHER vient d'annoncer la mise en place au Sénat d'une cellule d'assistance pour les maires et les présidents d'intercommunalité afin de répondre à toutes les interrogations posées en cette période de crise sanitaire.

En effet, la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19 et les mesures adoptées par ordonnance au Conseil des ministres le 25 mars dernier ont créé un contexte nouveau, générateur de certaines complexités et de questionnements pour les élus qui oeuvrent sur le territoire de leur commune.

C'est la raison pour laquelle le Sénat, dans sa mission de représentation des collectivités territoriales souhaite vous accompagner en cette période de crise.

Une cellule d'assistance aux Maires et aux Présidents des collectivités territoriales est donc désormais à la disposition des élus au Sénat.

Vous pouvez la saisir par mon intermédiaire, une réponse vous sera apportée.